





Lettre ouverte à Jacques Hardoin.

Ce lundi 14 mai 2012 a eu lieu une seconde réunion de négociations de NAO, qui au final n'en aura pas été une. Effectivement vous avez commencé par faire un inventaire des différentes revendications, pour finalement nous annoncer que toutes avaient un coût pour l'entreprise et que vous ne pourriez pas répondre favorablement.

Dans la deuxième partie de réunion, vous avez voulu nous présenter vos chiffres à nouveau, en y intégrant d'autres éléments (Nord Eclair, Numérique, ...). Cette présentation n'avait pour but, que de nous convaincre mathématiquement de la nécessité de réduire la masse salariale et du bien fondé de votre catalogue de recul social présenté à la première réunion, avec cette crainte de mauvais résultats pour 2014 et 2015.

Vous avez enfin déclaré que les salariés devront se contenter de la prime de participation aux bénéfices, ce qui n'a rien à faire dans notre réunion de NAO (cette prime est une obligation légale encadrée par accord d'entreprise), et la possibilité de discuter d'une prime (encore...) exceptionnelle pour les bas salaires. Vous avez proposé de reporter sur le comité d'entreprise le financement de certaines de nos revendications. Cette dernière proposition est inacceptable puisque cela se ferait au détriment d'autres actions sociales.

Les salariés pensent comme nous, que vous avez trop usé du spectre des lendemains difficiles. Pour rappel :

- En 2009 (EBE= 13.6 M€), 0% d'augmentation.
- En 2010 (EBE= 16.4 M€), 1 % d'augmentation, prime de 200 euros que vous aviez décidé de ne pas accorder malgré votre promesse.
- En 2011 (EBE= 13.3M€), 1.5 % d'augmentation.
- En 2012 (objectif d'EBE= 10.5M€), 0 % d'augmentation.
- En 2013 (objectif d'EBE= 11.3M€), 0 % d'augmentation.

Monsieur, aujourd'hui vous comprendrez bien que votre discours ne passe plus et nous exigeons que nos revendications que vous aviez d'ailleurs qualifiées de recevables soient enfin entendues avec plus de sérieux.

Nous attendons de votre part un engagement sur des augmentations indiciaires, et une réelle prise en charge des autres revendications sans chercher à les renvoyer vers le comité d'entreprise.

Faute de réponse favorable de votre part avant la prochaine réunion qui est programmé le 1^{er} juin, nous pourrions ne pas venir échanger avec vous sur les bases actuelles des discussions qui sont refusées par le personnel et nos organisations syndicales.